

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LE GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le **7 mai 2018** à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Nil Longpré  
Siège #2 - Nicole Charrette  
Siège #3 - Marie-Claire Thivierge  
Siège #5 - André St-Marseille  
Siège #6 - France Dodier

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4 - Michel Benoit

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

**Il a été adopté ou décidé ce qui suit : RÉOLUTION: 2018-05-079 - MUNICIPALITÉ ALLIÉE  
CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**ATTENDU QUE** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

**ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

**ATTENDU QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

**ATTENDU QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

**ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

**ATTENDU QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

**ATTENDU QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;


Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Appuyé par la conseillère France Dodier  
Et résolu,

**DE** proclamer Piopolis municipalité alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

Donnée à Piopolis, ce 11 mai 2018.

  
Emmanuelle Fredette,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC  
M. C. LE BÉLLET  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

Élu(e) - Maire  
Élu(e) - Vice-Maire  
Élu(e) - Conseiller(trice)  
Élu(e) - Conseiller(trice)  
Élu(e) - Conseiller(trice)

Élu(e) - Conseiller(trice)

Élu(e) - Conseiller(trice)

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.

La présente copie est certifiée conforme à la résolution sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 de la Municipalité de Piopolis, lors de sa prochaine séance.